Pole-Relais Zones Humides Tropicales	**COMITE DE PILOTAGE**			
	Sujet	Pôle-relais zones humides tropicales	**Objet**	Comité de pilotage
	Date	10/01/2022	**Lieu**	Par visioconférence
Participants	**OFB** : Odile Cruz, Hélène Udo, Pierre Caessteker (excusé) **MTE** : Antoine Peybale **MOM** : Anne-Sophie Carnuccini **ODE972** : Gaelle Hiélard **ODE971** : Marcus Agbekodo **DGTM973** : Laure Gardel-Bernadac **Cap Excellence** : Anaël Ssosse **CANGT** : Doris Mirre **CdL :** Alain Brondeau, Marie-Aurore Adrover Malnoury **UICN-CF** : Anne Caillaud, Gaelle Vandersarren, Grégoire Savourey **MNHN** : Guillaume Dirberg, Serge Müller (excusé)			
Diffusion	Participants + partenaires ultramarins + pilotes des 4 autres Pôles-relais			

THEME	PROBLEMATIQUE	ECHANGES EN COPIL
GOUVERNANCE	Pour rappel, lors du précédent COPIL, il avait été décidé de ne pas intégrer les partenaires privés (Fondations d'entreprise etc) au COPIL du Pôle-relais zones humides tropicales (PRZHT) co-piloté par le Comité français de l'UICN qui le porte administrativement, et le Conservatoire du Littoral. Depuis le dernier COPIL, plusieurs partenariats ont été renforcés ou crées, notamment : - avec le Parc National de Guadeloupe, qui héberge depuis janvier 2022 l'équipe du PRHZT en Guadeloupe ; - avec les Offices de l'Eau de Martinique et de Guadeloupe, avec qui une convention tripartite pluriannuelle a été signée pour la première fois autour d'un nouveau projet 'mare des Antilles' ; - avec Véolia (partenaire entreprise du Comité français de l'UICN depuis de nombreuses années), qui a décidé de soutenir le réseau mangroves en 2021.	• Point d'information uniquement.
CONTEXTE	Le contexte du PRZHT est rappelé : création en 2012 en tant que 5ème Pôle-relais zones humides, d'abord porté intégralement par le Conservatoire du Littoral jusqu'à fin	• Point d'information uniquement.

	2016, puis co-pilotage CdL/Cf-UICN depuis 2017. Le PRZHT est coordonné depuis 2016 par Gaëlle Vandersarren du Cf-UICN depuis la Guadeloupe, et des personnes relais existent dans tous les territoires, soit via les antennes du Cf-UICN là où il est présent (Mayotte et Polynésie française), soit via d'autres partenaires dans les autres territoires, le CdL ayant désiré ne plus assurer ce relais en Martinique et en Guyane depuis cette année. Trois salariés en contrat VSC (2 Cf-UICN, 1 CdL) appuient la coordinatrice pour les actions d'appui aux gestionnaires, de mise en oeuvre de projets et d'animation pédagogiques.	
BILAN DES ACTIONS 2021	A. Caillaud et G. Vandersarren présentent le bilan des actions menées en 2021 par le PRZHT, selon les 4 axes stratégiques du Pôle, notamment : - La participation aux réunions et foras pertinents (Comité d'Orientation de l'OFB, IFRECOR, Groupe National Milieux Humides, Comités Maritimes Ultramarins, MISEN, Comités Eau et Biodiversité, réunions ARB, réseaux EEDD) et les actions de collecte de documents via la base de données documentaire (BDD) ainsi que la vulgarisation d'articles scientifiques majeurs ; - Les efforts de mise en place de coopération régionale, avec la tenue du premier atelier régional sur la protection, gestion et restauration des mangroves qui s'est tenu en format hybride depuis la Nouvelle-Calédonie en novembre 2021, avec traduction simultanée permettant la participation de représentants de territoires voisins (Vanuatu, Samoa, Fidji, îles Salomon, Australie, Nouvelle-Zélande, Timor Oriental..). - La diffusion de plus de 14 newsletters et de nombreux post sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter)	**Le bilan est salué par le COPIL.** A-S Carnuccini précise que **le bilan d'état de santé des récifs coralliens et écosystèmes associés** de l'IFRECOR publié en juin 2021 présente les grandes tendances, le bilan et formule des recommandations pour les 3 écosystèmes dont les mangroves. La publication des chapitres détaillés par territoire est prévue pour janvier 2022, ils seront téléchargeables sur le site de l'IFRECOR. G. Dirberg souligne que des dans le cadre de la réponse à un appel à projet de l'Agence Nationale de la Recherche (**ANR-PPR**), un travail de recensement des activités scientifiques sur la mangrove a été réalisé et des liens établis avec le ROM dans l'optique de fédérer une communauté d'acteurs des mangroves pour répondre à cet AAP. Le projet n'a pas pu être déposé à temps cette année, mais la dynamique a été engrangée. GD informe également d'un travail de cartographie diachronique réalisé dans le cadre du **projet DCE mangroves**, qui a identifié 17 paramètres à suivre (dans 2 catégories « foresterie » et « sédiments »), dont l'un est l'évolution des surfaces de mangroves (suivi par télédétection). Il rappelle l'importance d'interpréter les

- L'organisation d'évènements grand public et jeunesse : même si beaucoup ont du être reportés du fait de la crise sanitaire, le PRZHT a réalisé de nombreuses animations en Guadeloupe et à Mayotte, ainsi qu'à Marseille à l'occasion du Congrès mondial de la Nature de l'UICN (3-11 sept).
- En matière d'éducation et pédagogie, animation de 11 **aires éducatives** en Guadeloupe, la réalisation de nouvelles visites virtuelles (masses d'eaux de Guadeloupe, Etang du Gol de La Réunion, mangroves de Martinique), réalisation du Calend'Art 2022, animation de la mallette pédagogique de Guadeloupe, projet Mare au Diable (contes virtuels) en Martinique…et la participation à l'université d'été d'Océanopolis.
- **Réseau d'Observation et d'Aide à la Gestion des Mangroves (ROM**) : finalisation de la partie mangroves du bilan état de santé RCEA de l'IFRECOR publié en juin 2021, réalisation de la V2 de l'outil digital ROM, cartographie diachronique des mangroves des Antilles et du Pacifique en préfiguration de l'évaluation Liste Rouge Ecosystèmes (LRE) prévue pour 2022-23, mise à jour et renseignement des indicateurs nationaux (Wallis, Saint-Martin, iles éparses, Martinique, Nouvelle-Calédonie), 1ère réunion des référents ROM (sept) qui a permis de créer des liens avec les travaux du groupe DCE grâce à la présence de Philippe Cuny (Univ. Aix-Marseille).
- L'appui aux gestionnaires : distribution des guides juridiques, formation Koté Forêt en Martinique, finalisation du Plan d'Action Zones Humides de Mayotte et projet ROMay (formations et appui aux associations environnementales sur la gestion de

résultats de ces suivis, citant l'exemple de la surface de forêt marécageuse autour de le ZI de Jarry en Guadeloupe qui n'a pas beaucoup évolué depuis 1950 mais dont la fonctionnalité a été gravement atteinte du fait des développements urbains alentour, ou encore la progression de mangroves qui ne signifie pas forcément une bonne santé de l'écosystème.

Outil ROM : G. Hiélard informe que les agents de l'ONF et du PNRM en Martinique utilisent un outil de signalement des perturbations dans les cours d'eau et les mangroves (avec l'aide de GPS, appareils photos et drones) qui semble très similaire aux fonctionnalités de l'application ROM : c'est le Réseau « Sentinelles » ou Observatoire de l'Eau, qui permet de réaliser des campagnes de l'amont des bassins versants jusqu'à l'aval – des formations sont prévues en février. L'ODE finance ce réseau ainsi que l'enlèvement des déchets lorsqu'ils sont signalés. Le parc marin de Martinique a repris cette idée avec le développement d'un réseau 'Sentinelles de la Mer' tandis que l'association H20 anime un réseau « Sentinelles Junior », qui ressemble finalement beaucoup aux aires éducatives – des liens ont été établis avec le Québec pour ce volet. AC demande à être mise en relation avec les personnes pertinentes au sein de l'ONF afin que des ponts puissent être établis entre ce programme et le ROM.
O. Cruz signale également l'existence de données de terrain relevées par les agents police de l'OFB (ex ; constatations d'atteintes aux ZH, surfaces de zones humides remblayées), données qui pourraient utilement être croisées avec celles du ROM – elles peuvent être extraites de manière anonyme. Se renseigner auprès du service police de l'OFB (Eric Céciliot ou Pierre-Antoine DAVID). G. Dirberg souligne que les agents ONF de Martinique sont en demande de formulation de questions de recherche et qu'il pourrait être utile de faire converger des outils participatifs (signalement ou sciences participatives) pour optimiser les efforts lors des sorties

	smangroves), appui *ad hoc* (diagnostics, cahiers des charges, accompagnement aux actions de terrain, conseil). La formation en ligne (tutoriel) autour du guide juridique n'a pas pu être finalisée du fait des émeutes aux Antilles qui ont eu lieu fin 2021. - Lancement d'un nouveau projet Mare des Antilles permettant de réaliser un guide technique sur le suivi, l'entretien et la restauration des mares, avec 4 à 5 mares pilotes en Martinique, Guadeloupe et Saint-Martin et la réalisation d'une formation finale.	terrain. <u>Coopération régionale</u> : GH mentionne le projet Interreg CARIBSAN porté par l'ODE Martinique, qui porte sur la technologie des Filtres Plantées de Végétaux pour le traitement des eaux usées et implique Cuba, la Dominique, Sainte-Lucie et les Antilles françaises.
ANIMATION D'AIRES EDUCATIVES (ZONES HUMIDES EDUCATIVES)	En 2016, le PRZHT a développé le concept de 'Zones Humides Educatives' sur le modèle des Aires Marines Educatives démarrées en Polynésie française au milieu des années 2000. Grâce à un partenariat avec la communauté d'agglomération Cap Excellence, 3 ZHE ont pu être animées à partir de 2017, avec le recrutement d'un VSC pour en assurer la coordination et l'animation (Florian Iglesias). Aujourd'hui, la demande en Guadeloupe a augmenté : le PRZHT anime aujourd'hui 11 aires éducatives (AE) qui reposent toujours sur un seul VSC (Angeline Lollia). Le PRZHT a également été approché dans d'autres territoires pour mettre en place et animer des AE. L'avis du COPIL est sollicité sur la pertinence pour le PRZHT de développer ce volet aires éducatives, ou de recentrer son activité sur la coordination et la mise à disposition d'outils pédagogiques.	**Accord sur la pertinence pour le PRZHT de continuer à impulser la dynamique « aires éducatives » dans les territoires où elles sont encore peu développées, (notamment la Martinique et Mayotte) , dans un objectif de faire monter en compétence des associations locales qui reprendraient le rôle d'animation directe à moyen terme. – le Pôle gardant alors un rôle de mise en réseau et de mise à disposition d'outils.** Certains participants jugent que la valeur ajoutée du PRZHT n'est pas en primauté l'animation directe d'AE, qui peut devenir très chronophage et lourde administrativement avec le recrutement de multiples animateurs dans les territoires. Pour d'autres, certains territoires notamment Mayotte et la Martinique ont besoin d'un vrai coup de pouce pour faire connaître et permettre aux acteurs de l'éducation (Rectorat, communautés de communes, collèges..) de s'approprier l'outil AE. Pour ces territoires, il est important que le Pôle puisse recruter un animateur pédagogique basé localement, dont la tâche serait d'amorcer la dynamique, de promouvoir les aires éducatives et d'en animer certaines pour former d'autres animateurs. Les participants mentionnent le problème du manque de

financement pluriannuel pour animer ces aires éducatives, qi contraint de nombreuses associations locales à renoncer à ce créneau. G .Hielard informe que l'ODE peut établir des partenariats pluriannuels pour soutenir ce type d'initiatives. A-S Carnuccini informe que.

BUDGET 2021

Le budget 2021 est présenté – celui-ci inclut certains projets qui courent sur 2022.

Le budget de roulement du Pôle pour 2021 est de 180K€ (salaires +frais de fonctionnement, loyers, véhicules etc), tandis que le budget total (roulement + projets) avoisine les 600K€.

Les fonds principaux proviennent de l'OFB (convention de coopération biannuelle) et de l'IFRECOR avec un soutien à souligner de plus en plus important des Offices de l'Eau Martinique (fonctionnement + projet) et Guadeloupe (environ 10% chacun). Les autres ODE (Guyane et La Réunion) et les DEAL des 5 DROM ont financé sur projet (actions pédagogiques) et le PRZHT a également été lauréat de différents appels à projets de l'OFB (TeMeUm, MobBiodiv, REMHOM) y compris pour le Pacifique, où les collectivités n'ont pas encore financé d'actions.

En 2021, le PRZHT a continué a bénéficié du soutien de la communauté d'agglomérations Cap Excellence (Guadeloupe) et de la Communauté d'Agglomération Nord Grande Terre (CANGT) pour l'animation d'aires éducatives en Guadeloupe (financement du poste d'Angeline Lollia). Les communautés de communes des autres territoires n'ont pas été spécifiquement approchées du fait de la charge de travail déjà très importante sur tous les projets PRZHT en cours.

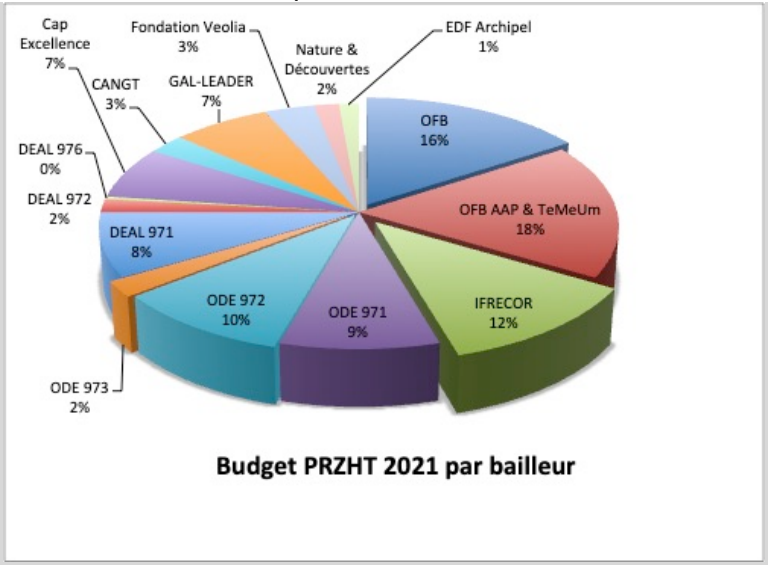

Le COPIL valide le budget 2021.

AC souligne l'accroissement de l'activité du PRZHT depuis 2017, avec un budget annuel de plus en plus important mais qui ne permet pas de recruter de nouvelles personnes, les salaires et le fonctionnement étant difficiles à financer. Il en résulte un accroissement de la charge de travail pour l'équipe du Pole (nécessaire pour financer les salaires), et un arbitrage doit donc être réalisé sur les priorités d'actions lors de la prochaine phase.
GH rappelle que pour les Offices de l'Eau, les SDAGE doivent être mis en oeuvre grâce au soutien de partenaires territoriaux , y compris pour l'animation des politiques de

	Enfin, le Pôle a de nouveau reçu un soutien des fondations privées Nature & Découvertes (qui a ouvert un magasin en Martinique) et EDF Archipel, pour des actions pédagogiques. Comme indiquer plus haut, un nouveau partenariat avec la fondation Veolia a été établi pour l'animation du ROM cette année. L'intérêt des partenaires pour les actions pédagogiques à forte visibilité est traduit par la part de plus en plus importante de l'axe 2 (sensibilisation) qui représente 40% du budget total du PRZHT en 2021. Les actions de formations et d'appui aux gestionnaires, que certains membres du COPIL souhaitent voir accentuer, sont plus difficiles à financer mais le soutien des Offices de l'Eau pour ce type d'action est à souligner.	territoire (au départ, pour un financement de contrats de milieux), ce qui permet de soutenir le PRZHT. 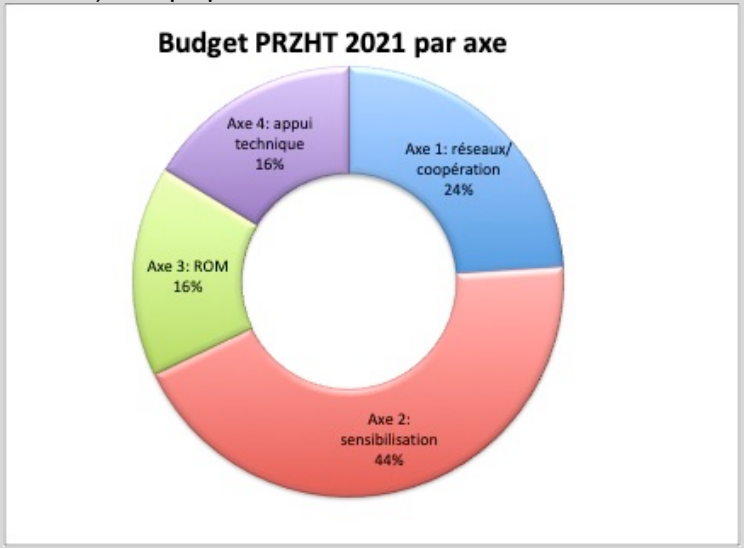
VALIDATION DU PLAN STRATEGIQUE D'ACTIONS 2022-2026	Lors du dernier COPIL, il avait été validé que le prochain Plan Stratégique d'Actions du PRZHT correspondant à sa troisième phase garde les mêmes objectifs et axes que la stratégie précédent, afin d'approfondir et de pérenniser les actions lancées lors de la seconde phase (actions pédagogiques et d'appui aux gestionnaires, animation du ROM, coopération régionale). Le COPIL avait également recommandé : - d'avoir une entrée plus forte sur l'accompagnement des territoires sur la question des zones humides ; - de concentrer les efforts sur les zones humides intérieures au-delà des mangroves ; - de renforcer les liens avec la police de l'eau/environnement (formations, relais, appui technique…) - de renforcer les activités de coopération régionale	**Accord du COPIL** sur le fait d'harmoniser la temporalité de la stratégie PRZHT sur celle du prochain PNHM. Plusieurs membres évoquent n'avoir pas reçu le draft **du Plan stratégique** en octobre 2021, et demandent à ce que celui-ci **soit renvoyé** pour qu'ils puissent le parcourir plus en détail avant de le valider. Il est décidé que celui-ci, une fois mis à jour, sera renvoyé en même temps que le compte-rendu du COPIL, avec une date limite au **1er février** pour valider ou faire des commentaires. En qui concerne l'équilibre entre les différents axes, A. Brondeau suggère de recentrer un peu plus les efforts sur l'axe 4 (appui technique aux acteurs) et moins sur l'axe 2 (sensibilisation) car il y a une attente et une demande forte des gestionnaires et acteurs de terrain sur ce volet. O. Cruz souligne que cette demande d'accompagnement

	et internationale. Ces éléments ont été intégrés dans la nouvelle stratégie, qui a été envoyée au COPIL pour commentaires au mois d'octobre. AC présente le contenu de cette stratégie, et propose que son pas de temps soit calé sur celui du prochain Plan National Milieux Humides qui s'étend sur 2022-2026 afin d'assurer une cohérence entre le PNMH et la stratégie du PRZHT.	technique a été mise en évidence lors de l'appel à projets REMHOM (mais aussi BEST4LIFE), et qu'il pourrait être pertinent que le Pole capitalise sur les projets menés dans ce cadre par le biais de fiches REX ou autre format pertinent (type webinaires techniques sur des formats courts). AC demande à obtenir la liste des projets financés dans ce cadre ainsi que les contacts des structures porteuses. G. Dirberg, G. Hielard et MA Adrover-Malnoury soulignent l'importance d'aller à la rencontre des acteurs et d'augmenter la présence terrain du PRZHT pour le faire connaître dans tous les territoires, afin de rappeler cette possibilité d'appui technique et de fédérer les acteurs autour de la question des zones humides – que ce soit sous forme de sorties terrains de journées d'échanges techniques ou de MOOC sur les zones humides.
PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES 2022-2026	G. Ferrere n'ayant pu être présente à ce COPIL, AC présente rapidement les rappelle le contexte : un premier draft a été envoyé fin novembre et discuté en comité restreint le 1er décembre. Le PNMH 2022-2026 comprend 3 axes (Connaître, Mobilise et Agir), 6 sous-objectifs et 28 actions, donc certaines rejoignent celles du PRZHT (pour les actions relevant de sa compétence): cartographie des milieux humides, valorisation des résultats de recherche, mise en oeuvre de la CESP 2021-2030 permettant un changement de comportement des acteurs vis à vis des zones humides, clarifier le cadre juridique, mener des actions de restauration (20 000 ha d'ici à 2030, la décennie 2020-2030 étant celle de la restauration des écosystèmes au niveau international) et assurer la compatibilité des usages avec les objectifs de conservation. Les mangroves et les herbiers sont cités parmi les 4 milieux prioritaires du nouveau Plan, démontrant l'importance donnée aux zones humides tropicales par celui-ci : en effet, si l'outre-mer ne fait pas	AC pose la question du **label bas carbone**, mentionné dans le Plan, et de l'avancement des actions sur ce sujet en ce qui concerne les mangroves : en effet, le PRZHT n'a pas été sollicité sur cette question qui est pourtant mise en avant dans le Plan. A Pebayle informe qu'au sein du MTE, la DGEC est en charge de la mise en oeuvre de cette initiative et a déjà soutenu la méthode sur des sites pilotes. Cette méthode permet d'attribuer des crédits carbone (€/tonne de Co2 stocké) lorsque des actions de conservation et de restauration permettent de démontrer la réalité de cette préservation du carbone dans le sol, au titre de la compensation volontaire. A. Brondeau précise que le CdL a participé à la mise en place de ce label pour les mangroves, qui provient d'une demande forte des entreprises d'acheter des crédits carbone. Le CdL a signé une convention de partenariat avec EcoAct, BE spécialisé sur le sujet, insistant sur le fait que ce soit la bonne gestion et non seulement des

	l'objet de sections particulière, il transparait au sein de chaque action (ou presque) tout au long du document, à l'instar de ce qui avait été souhaité par le groupe thématique Outre-mer lors de la phase précédente.	actions de restauration qui soit récompensées par ce type de label, principe qui a été accepté et validé. Ce type de financement pourrait permettre à l'avenir de financer la mise en gestion des zones humides notamment les mangroves à fort potentiel carbone, et il est indispensable que le PRZHT soit intégré à ces discussions. G. Hielard rappelle qu'un des sites pilotes se situe en Martinique, avec des financements Air France ayant permis de la R&D sur la restauration des mangroves en lien avec l'ONF. AS Carnuccini informe que la méthode pour les mangroves n'a pas encore été validée par la DGEC. Elle devrait l'être d'ici fin 2022.

Résumé des actions

RESPONSABLE	ACTION	DATE
GH	Met en lien le PRZHT et l'ONF pour établir un lien entre le réseau Sentinelles et le réseau ROM	D'ici fin janvier 2022
AC, GV	Contactent Eric Céciliot ou Pierre-Antoine DAVID de l'OFB afin d'obtenir les données relevés par la police de l'environnement sur les mangroves	Courant 2022
AC	Envoie le draft révisé du Plan stratégique d'action 2022-2025 du PRZHT au COPIL pour commentaires et validation	15 janvier 2022
Tous	Relisent, commentent et valident le Plan stratégique d'actions 2022-2026 du PRZHT	1er février 2022
OC	Envoie la liste des projets financés dans le cadre de l'AAP REMHOM ainsi que le contact des porteurs de projets à GV et AC	D'ici fin février 2022
AB, ASC, AP, GF	Incluent AC et GV dans la boucle des discussions afférentes au label bas carbone pour les mangroves	Courant 2022